



BULLY - LE LIEN COMMUNAL



N° 110 - JUIN 2006

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : mairie@bully.fr
Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

INFORMATIONS MUNICIPALES



Principales décisions du Conseil Municipal en date du 15 Mai 2006 :

- ❖ Accord pour engager la procédure de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols pour permettre la construction du bâtiment vestiaires au terrain de football.
- ❖ Montant des **subventions** allouées aux **Associations** locales, au titre de l'**exercice 2006** :

Club Bon Accueil	293,00 E.	Société de Chasse	185,00 E.	Club Photos	200,00 E.
Société de Boules	477,00 E.	Tennis Club	539,00 E.	Amicale Pompiers	410,00 E.
Anciens Combattants	78,00 E.	Bully Gym	62,00 E.	Football Club	1 093,00 E.
Classes en 6 (vin d'honneur)	250,00 E.	+ dotation exceptionnelle pour l'animation organisée à l'occasion de la fête des Classes (versée sur justificatifs, dans la limite de 382,00 E.)			
Bibliothèque	1 873,57 E. (= 1,03 E./habitant, subvention indexée annuellement sur le taux d'évolution de la dotation globale de fonctionnement.)				
- ❖ Montant des **subventions** allouées aux **autres organismes** :

A.D.M.R.	1 492,00 E.
Amis de la Bibliothèque du Rhône	363,80 E. (= 0,20 E./habitant)
Solidarité Partage	454,75 E. (= 0,25 E./habitant)
- ❖ **Subvention** allouée au **Comité d'Animation de Bully** pour les festivités prévues en 2006 : 4 050,00 E.
- ❖ Nomination d'un agent du secrétariat de mairie au poste de rédacteur, dans le cadre d'avancement au titre de la promotion interne.
- ❖ Adhésion de la commune au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) pour le personnel des collectivités territoriales, autorisant le personnel communal à bénéficier de prestations sociales gérées par ledit Comité.
- ❖ Action juridique en cours à l'encontre du cirque Zavatta qui occupe illégalement des terrains publics.

Prochaine séance publique du Conseil Municipal : le Lundi 03 Juillet 2006 à 20 H.

Grippe aviaire

Par arrêté ministériel du 12 mai 2006, les mesures de confinement des volailles sont abrogées à compter de cette même date, sur le territoire national, excepté quelques communes du département de l'Ain.

Plan canicule 2006

Conformément au décret du 1^{er} septembre 2004, nous vous informons qu'il est mis à disposition en Mairie un registre nominatif sur lequel peuvent se faire recenser les personnes répondant aux critères suivants :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre 4 du livre 2 du Code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Les personnes en résidence secondaire, répondant aux critères ci-dessus, peuvent aussi se faire recenser.

Les inscriptions s'effectuent à partir du 1^{er} juin.

Infos Voirie

☞ Depuis le 1^{er} janvier 2006, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a pris la compétence totale en matière de voirie (fauchage, nids de poule, fossés ...), hormis les rues de notre centre village, et s'active actuellement à finaliser la mise en place des marchés s'y rapportant, ce qui explique certains retards dans les travaux à réaliser, notamment pour le passage de l'épaveuse, qui ne saurait tarder. Encore un peu de patience ... et merci pour votre compréhension !

☞ Chemin de Boulogne : des travaux d'enfouissement des réseaux (EDF, câble et télécom, éclairage public), d'aménagement et de réfection de chaussée sont en cours, et ce jusqu'à fin juillet. Nous vous recommandons la plus grande prudence aux abords du chantier et remercions les riverains pour leur patience et pour la gêne occasionnée.

☞ Numérotation des maisons : les personnes dont leur **habitation n'a pas de plaque numérotée** (nouvelles habitations, oubli, erreur), et **qui se trouvent dans un quartier déjà pourvu**, doivent s'adresser en Mairie avant le 30 juin afin d'être recensées pour passer commande.

INFORMATIONS DIVERSES

Fleurissement

Le printemps est maintenant bien installé et l'été ne va pas tarder à pointer son nez. Nous voici donc arrivés à la période où il faut fleurir notre village. La Commission Fleurissement fait appel à des bénévoles pour renforcer l'équipe qui a perdu quelques membres pour raison de santé. Pour venir en aide, veuillez vous inscrire en Mairie ou contacter Jean ROBERT au 04.74.26.70.98. Toutes les personnes qui souhaiteraient ainsi aider à l'entretien des bacs (près de chez elles) seront les bienvenues. Merci par avance.

Remerciements également à tous les Bullylois et Bullyloises qui cette année encore agrémenteront leurs habitations, balcons, cours et fenêtres pour le plus grand plaisir des yeux du promeneur. Nous vous espérons chaque saison plus nombreux !

Le **concours local** sera reconduit cette année. C'est ainsi qu'un jury composé d'amateurs et de professionnels passera fin juillet près de vos habitations pour apprécier vos talents de jardiniers et établir un classement des plus belles réalisations qui seront ensuite primées.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire au **concours départemental** des maisons fleuries peuvent se procurer les imprimés en Mairie, dès à présent.

Au Revoir BERNARD ! L'heure de la retraite va sonner pour vous !

Après plus de 30 années passées au service de la commune, notre garde-champêtre va faire valoir ses droits à la retraite dès le mois prochain, accompagné de son épouse, agent de service communal depuis une dizaine d'années.

Pour l'occasion, la municipalité invite tous les Bullylois et Bullyloises à la manifestation d'adieu qui leur sera consacrée le mardi 27 juin prochain à 19 heures, salle d'animation du Repiel.

Pour toute information complémentaire, s'adresser en Mairie.

Association Régionale des Volontaires du Sang (ARVS)

Prochaines collectes de sang Jeudi 29 et Vendredi 30 juin, Vendredi 28 juillet - Salle Claude Terrasse à L'Arbresle.

Activités commerciales

BULLY COIFFURE ESTHETIQUE vous annonce l'arrivée de sa **nouvelle Esthéticienne NATH BIEN ETRE** (cosmétique Bio), qui vous accueille tous les vendredis de 9 H à 19 H et samedis de 9 H à 12 H, sur rendez-vous, au 7 rue des Fossés – Tél. 04.74.01.35.19. Bienvenue sur notre commune !

N'oubliez pas non plus **le marché du mercredi matin** qui se tient sur la place du centre village et vous propose : viande, charcuterie, fromages, fruits et légumes, en plus de nos commerces habituels déjà à votre service.

Flash informations personnes âgées

Un hébergement temporaire pour la saison d'été 2006 vous est proposé à la Maison de Retraite « Les Collonges » à L'Arbresle. Période d'ouverture : juin à septembre. Durée du séjour : à la carte, d'une semaine à une saison entière. Pour tous renseignements (prestations offertes, coût du séjour), téléphoner au 04.74.26.92.92 du lundi au vendredi de 8 H 45 à 17 H.

Sentiers pédestres

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, en collaboration avec les différentes communes du canton, a édité des fiches « balades » totalisant plus d'une trentaine de circuits (entre autres 4 sur Bully). Ces fiches, disponibles en Mairie, raviront tous les amoureux de la nature et des promenades. Alors, que vous soyez bons marcheurs ou novices en la matière, ne vous privez pas !

Toutous et propreté

Le Secrétariat de Mairie a été saisi de plaintes concernant les excréments déposés par les chiens sur la voirie et les trottoirs, notamment Chemin de Boulogne et Lotissement du Grand Laval. A l'heure où nous fleurissons notre village et l'agrémentons de ses couleurs d'été, il faut reconnaître que cela est quelque peu disgracieux. Nous demandons donc aux propriétaires de bien vouloir prendre leurs précautions en sortant leur compagnon à quatre pattes (soit ramasser, soit sortie en des lieux retirés) et les en remercions par avance.

Téléthon 2006 - 8 et 9 Décembre

Le comité d'organisation bullylois se remet une nouvelle fois en route pour un nouveau grand défi qui vous sera proposé le 9 décembre prochain, et pour lequel nous devons compter sur vous. Mais nous sommes déjà sûrs que vous serez fidèles au rendez-vous. Toutes les personnes ou associations qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenues. Contact : Alain CHOLLEY au 04.74.01.49.23 ou Jacqueline DUCLOS au 04.74.01.44.14

LES ASSOCIATIONS

AMICALE DES CLASSES EN 7

L'Amicale a tenu sa première réunion le 12 mai dernier. Le nouveau Bureau élu, présidé par Evelyne GOUTTENOIRE entourée d'Aurélien JOMARD, Philippe GOUTTE, Marie-Claire COQUARD, Daniel PARET, Anne-Marie DERNONCOURT, et Eliott DALLARD, ainsi que les membres présents, ont d'ores et déjà décidé d'aborder la préparation de la prochaine soirée beaujolaise qui vous sera proposée le 18 novembre. La prochaine réunion est fixée au jeudi 15 juin à 20 H 30 au Centre culturel. Toutes les personnes dont l'année de naissance se termine par un 7 seront les bienvenues.

BIBLIOTHEQUE

A DECOUVRIR EN CE MOMENT

Exposition-Vente de peintures réalisées par une artiste Bullyloise, qui vaut le détour ... Alors n'hésitez pas à vous arrêter. Les bénévoles seront très heureux de vous y accueillir. Entrée libre.

Rappel des horaires d'ouverture :

LUNDI de 16 H 30 à 18 H - **MERCREDI** de 15 H 30 à 18 H - **SAMEDI** de 9 H 30 à 11 H 30

FOOTBALL CLUB

Assemblée Générale du FC BULLY le Lundi 03 Juillet à 20 H au Centre culturel.

DATES A RETENIR - PROCHAINES MANIFESTATIONS

VENDREDI 16 JUIN

ECOLE PUBLIQUE

KERMESSE

A partir de 18 H – Salle d'Animation du Repiel

Jeux, buffet, buvette seront au rendez-vous, pour le plaisir des petits et des grands.

Nous vous attendons très nombreux, vous êtes les bienvenus.

MERCREDI 21 JUIN

COMITE D'ANIMATION

FETE DE LA MUSIQUE

A partir de 19 H 30 – place du village (ou salle d'Animation du Repiel en cas de pluie)

Entrée libre – ORCHESTRE, MUSIQUE ET ANIMATION POUR TOUS - AMBIANCE ASSUREE !!

Toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient pousser la chansonnette ou jouer de leur instrument préféré, seul ou en groupe, seront également bien évidemment chaleureusement accueillis. Faites vous connaître en contactant Jean-Pierre GASOLO au 04.74.26.93.50

VENDREDI 23 JUIN

AMICALE DES POMPIERS

CONCOURS DE PETANQUE

A partir de 18 H – aux Jeux de Boules du Repiel

en semi-nocturne

Concours ouvert à tous. Inscriptions sur place (10 E. / doublette). Buffet, buvette, tombola. Nombreux lots. Toutes les doublettes seront primées. Renseignements, réservations possibles au 06.26.97.71.92

SAMEDI 24 JUIN

ECOLE PRIVEE SAINT-VINCENT

KERMESSE

Cour de l'école, rue de la Poterne

10 H 30 Spectacle des enfants ; 12 H Cérémonie à l'occasion du départ en retraite de Mme PRUVOST (institutrice) après 18 années de service, suivie du Pot de l'Amitié et des retrouvailles des anciens élèves ; 13 H 30 Repas, à partir de 15 H Kermesse. Venez nombreux ! Pour tout contact : 06.84.15.71.69, 04.37.58.03.71 ou 04.74.01.14.98

VENDREDI 30 JUIN

FOOTBALL CLUB

BARBECUE GEANT ET

A partir de 18 H 30 – aux Jeux de Boules du Repiel

CONCOURS DE PETANQUE

18 H 30 *concours de pétanque OUVERT A TOUS adultes et enfants (moins de 13 ans) séparés.*

A partir de 19 H 30 *barbecue géant OUVERT A TOUS (inscriptions sur place ou au 04.74.01.30.28)*

LUNDI 03 JUILLET

FOOTBALL CLUB

ASSEMBLEE GENERALE

20 H – Centre Culturel

Inscriptions et prise de licence possibles ce jour-là

contact : 04.74.01.30.28

JEUDI 13 JUILLET

A partir de 20 H 30 - Salle d'Animation du Repiel

FEU D'ARTIFICE MUSICAL ET BAL

réservez dès à présent votre soirée !

== :: :: :: :: :: :: :: ==

A NOTER également, un SPECTACLE « HOMMAGE A TRENET » chez nos voisins à Saint-Germain/L'Arbresle, le VENDREDI 23 JUIN à 20 H 30, salle polyvalente.

Géraldine Lefrène, chanteuse lyonnaise, propose de revisiter l'univers du fou chantant, entourée d'un quintet de musiciens de talent.

Prix des billets : Adultes : 8 E. à l'avance, 10 E. sur place ; gratuit pour les enfants de moins de 18 ans.

Vente des billets : Office du Tourisme à L'Arbresle et Mairie de St Germain le samedi matin de 10 H à 12 H.